

Centre de formation en montage de lignes

PROJET ÉDUCATIF 2019-2022



42, route du Président
Saint-Henri (Québec) G0R 3E0



SCHÉMA DES ÉTAPES DU PROJET ÉDUCATIF

DÉFINITION

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

ÉTAPES



CONDITIONS GAGNANTES



CONTENU

- Description du contexte
- Orientations et objectifs
- Cibles et indicateurs
- Périodicité de l'évaluation du projet éducatif

OBLIGATIONS

- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et avec celle du plan stratégique du ministère
- Respecter la liberté de conscience et de religion
- Respecter les modalités établies par le ministre
- Assurer la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire

La périodicité de l'évaluation du projet éducatif doit s'effectuer à la fin de l'année scolaire et le rapport annuel finalisé le 30 novembre.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Quoi (sujet)	Quand (date)	Qui (comité, assemblée générale, etc.)
<p>Le projet éducatif est une démarche d'élaboration d'un outil de travail dans le but de définir des enjeux, des orientations et des objectifs en regard des besoins des élèves, des préoccupations des enseignants et des exigences du marché du travail.</p>	<p>22 août 2018 Rencontre collective</p>	<p>Présentation faite aux enseignants de la politique de réussite éducative et du projet éducatif Formation du comité restreint du projet éducatif Établissement des dates de rencontres</p>
<p>En effet, un centre de formation professionnelle a pour mission de former les élèves pour les tâches à accomplir chez de futurs employeurs.</p> <p>Les cibles visées sont accompagnées d'indicateurs qui permettent de constater que les différents objectifs sont atteints.</p> <p>Au Centre de formation en montage de lignes (CFML), un comité restreint a été formé en début d'année scolaire et s'est réuni à différentes reprises. Les travaux de ce comité restreint ont ensuite été présentés à l'ensemble du personnel lors de rencontres collectives, au Conseil d'établissement et, enfin, à la direction générale de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) selon le calendrier prescrit.</p>	<p>1^{er} octobre 2018 Rencontre du comité restreint</p>	<p>Présentation du calendrier d'élaboration du projet éducatif supervisé par la direction générale de la CSDN Présentation des documents de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de réussite éducative du MEES • PEVR de la CSDN <p>Consultation du projet éducatif 2017-2018 Élaboration du projet éducatif année 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forces et vulnérabilités du centre • Priorités du réseau pour ce qui est de la FP • Détermination des objectifs CFML
	<p>2 novembre 2018 Rencontre du comité restreint</p>	<p>Poursuite de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enjeux du CFML en regard des enjeux du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la CSDN • Portrait du milieu, environnement interne et externe • Enjeux • Orientations
	<p>5 novembre 2018 Rencontre collective, Saint-Henri-de-Lévis</p>	<p>Présentation du projet éducatif à tout le personnel du CFML de Saint-Henri-de-Lévis à la suite des travaux du comité restreint</p>
	<p>7 novembre 2018 Rencontre collective, Montréal</p>	<p>Présentation du projet éducatif à tout le personnel du CFML de Montréal à la suite des travaux du comité restreint</p>
	<p>21 novembre 2018</p>	<p>Retour de courriel et commentaires du président du Conseil d'établissement qui a pris connaissance du projet éducatif</p>
	<p>30 novembre 2018 Rencontre du Conseil d'établissement</p>	<p>Présentation au Conseil d'établissement (CÉ) du projet éducatif et approbation par le CÉ</p>

	3 décembre 2018	Dépôt à la direction générale de la CSDN du projet éducatif en ce qui a trait aux : <ul style="list-style-type: none"> • Portrait du milieu, environnement interne et externe • Enjeux • Orientations
	7 janvier 2019	Retour sur la version approuvée par le CÉ Poursuite de l'élaboration du projet éducatif : <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs • Cibles • Indicateurs • Moyens
	25 janvier 2019 Rencontre du comité restreint	Présentation du projet éducatif 2017-2022 selon le canevas de la CSDN Retour sur l'élaboration des moyens
	28 janvier 2019 Rencontre collective Saint-Henri-de-Lévis	Présentation du projet éducatif 2017-2022 selon le canevas de la CSDN <ul style="list-style-type: none"> • Cibles • Indicateurs • Moyens
	15 février 2019 Rencontre du Conseil d'établissement	Présentation au Conseil d'établissement (CÉ) du projet éducatif et approbation par le CÉ
	22 février 2019	Dépôt à la direction générale de la CSDN du projet éducatif en ce qui a trait aux : <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs • Situations actuelles • Cibles • Indicateurs •

MEMBRES DU COMITÉ RESTREINT

Nom	Fonction (enseignant, professionnel, éducatrice SDG, etc.)
Pascale Desrochers	Directrice du CFML jusqu'au 11 février 2019
Sonia Goupil	Directrice du CFML à compter du 11 février 2019
Dominic Benoît	Enseignant
Vincent Fauteux	Enseignant
Brigitte Renaud	Technicienne en organisation scolaire
Françoise Martel, M.A.	Conseillère pédagogique

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Saint-Henri-de-Lévis	
Patrick Belliveau	Enseignant
Dominic Benoît	Enseignant
Mylène Desrochers	Secrétaire de centre jusqu'au 30 juin 2019
Pascale Desrochers	Directrice jusqu'au 11 février 2019
Sonia Goupil	Directrice à compter du 11 février 2019
Vincent Fauteux	Enseignant
Donovan Giguère	Mécanicien jusqu'au 2 mars 2019
Robert Grondin	Enseignant
Shawn Labrecque	Enseignant
André Létourneau	Enseignant
Françoise Martel, M.A.	Conseillère pédagogique
Martin Mellaerts	Enseignant
Brigitte Renaud	Technicienne en organisation scolaire
Martine Roy	Magasinière
Louis-André Thomassin	Enseignant
François Vien	Enseignant
Montréal	
Robert Blanchard	Enseignant
Stéphane Daoust	Enseignant
Pierre Labonté	Enseignant
Hubert Lycke	Enseignant
Claude Mecteau	Enseignant
Mario Plouffe	Enseignant
Jacques Senécal	Enseignant

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Naoufel Benchaalal	Élève Saint-Henri-de-Lévis cohorte 2018-2019
Yannick Bouchard	Représentant Videotron
Joël Bourque	Représentant FTQ
Sophie Dionne	Représentante CCQ
Guillaume Duval	Président du conseil d'établissement
Sonia Goupil	Directrice
André Levesque	Représentant Transelec
Mathieu Moisan	Élève, Saint-Henri-de-Lévis cohorte 2018-2019
Jesse Paradis	Représentant Arno
Jean Perreault	Représentant FTQ
Dany Pineault	Représentant Hydro-Québec
Mario Plouffe	Enseignant, Montréal
Martine Roy	Magasinière
François Vien	Enseignant, Saint-Henri-de-Lévis

Étape 1

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

En ce qui concerne nos élèves, voici quelques données chiffrées :

- 79,2 % des élèves diplômés en 2014 sont en emploi en 2015 (à leur compte ou pour autrui).
- 69,9 % des élèves diplômés en 2014 sont en emploi dans leur domaine d'études en 2015 (uniquement pour autrui).
- En 2015, le salaire moyen annuel des monteuses de lignes était de 73 642 \$. En 2015, le salaire horaire d'un monteur 4^e classe débutait à 31,74 \$ / h.

La provenance variée des membres du conseil d'établissement ainsi que leur implication réelle dans la réussite du centre sont des forces pour le CFML.

De plus, un partenariat s'est établi avec les entreprises via les membres du conseil d'établissement, le Service aux entreprises (SAE) et les enseignants qui ont des contacts avec diverses entreprises.

Par ailleurs, un autre centre de formation, dans la province de Québec, offre ce même programme, ce qui amène le centre à vouloir être le meilleur.

ENVIRONNEMENT INTERNE

Le CFML dispense un programme d'études de niveau formation professionnelle au secondaire. Un seul programme est offert : Montage de lignes électriques, DEP 5185. Le programme est dispensé sur trois sites : un site à Saint-Henri-de-Lévis et deux sites à Montréal. Une entente de délocalisation avec le MEES ainsi qu'une entente avec Hydro-Québec jusqu'en 2020 permettent au CFML d'offrir le DEP dans des roulottes sur des sites appartenant à Hydro-Québec à Varennes (site dédié au transport) et à Anjou (site dédié à la distribution).

Au total, 144 élèves sont inscrits chaque année et se répartissent comme suit :

- 96 élèves à Saint-Henri-de-Lévis
- 24 élèves à Anjou (Montréal)
- 24 élèves à Varennes (Montréal)

L'horaire est de 7 heures / jour à Saint-Henri-de-Lévis. Il est de 6 heures / jour à Montréal, c'est-à-dire de 7 h à 14 h, ce qui facilite les déplacements en évitant les heures de pointe de la circulation à Montréal. Les deux sites de formation démontrent un décalage dans le début et la fin de la formation, cela facilite l'accueil des élèves et leur graduation.

En ce qui a trait à l'environnement d'apprentissage, la sécurité des installations et les infrastructures représentent une force pour le CFML. Tous les sites possèdent des installations respectant la réalité du métier et des équipements à la fine pointe permettant d'acquérir les compétences recherchées par les futurs employeurs, favorisant ainsi l'intégration des finissants au marché du travail. Il existe une entente de délocalisation offrant plusieurs sites d'enseignement, deux à Montréal et un à Saint-Henri-de-Lévis.

Deux journées pédagogiques sont communes aux deux sites mais ne se vivent pas en commun nécessairement. Par ailleurs, il y a davantage de journées pédagogiques et de récupération à Saint-Henri-de-Lévis.

Par contre, le matériel roulant désuet, coûteux à réparer et difficile à remplacer parce que peu disponible sur le marché de l'usagé et très coûteux à acheter à l'état neuf représente une vulnérabilité.

Près de vingt-cinq employés (direction, enseignants, formateurs, conseillère pédagogique et personnel de soutien) travaillent au bon déroulement de la formation et ce, à temps partiel ou à temps plein.

Afin de répondre aux besoins de l'industrie, un Service aux entreprises (SAE) offre des formations diversifiées tant sur nos sites qu'en entreprises.

Toujours en ce qui concerne l'environnement interne, un tableau des forces et des vulnérabilités a été dressé.

Forces et vulnérabilités du Centre de formation en montage de lignes

Forces	Vulnérabilités
<p>Enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité de la provenance des enseignants. • Petit nombre d'enseignants, ce qui favorise la communication. • La sécurité dans le discours comme dans la pratique d'enseignement. 	<p>Enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à recruter des enseignants. • Difficulté encore plus grande à trouver des enseignants suppléants.
<p>Élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tests de sélection des élèves comprenant, entre autres, un test d'aisance en hauteur. • Petit nombre d'élèves par classe (12) et formation de groupes équilibrés quant à l'âge des élèves. • Fort sentiment d'appartenance du fait du petit nombre d'élèves par classe. • Périodes de récupération préventives et correctives les vendredis. • Périodes de récupération préventives en dehors de l'horaire régulier. • Communication efficace avec les élèves au moyen d'un groupe fermé Facebook. • Motivation des élèves. Il y a un grand intérêt pour ce programme, plus de 500 demandes d'admission. Les élèves sont triés sur le volet. 	<p>Élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves CFML de Saint-Henri-de-Lévis proviennent de différentes régions du Québec. Pour plusieurs, c'est une première expérience loin de leur famille. Cela peut laisser place à une problématique de plusieurs ordres, monétaire, familiale, de transport, etc. • Maladie, blessure chez les élèves ou élèves qui ne sont pas faits pour le métier : cela cause des abandons. • Impossibilité d'intégrer des élèves après une certaine date à cause de l'avancement du programme. Cela cause une baisse dans le financement. • Difficulté à déceler les élèves qui ont consommé. La consommation d'alcool, de cannabis ou d'autres produits illicites pose problème quand il s'agit d'exécuter des tâches en hauteur. • Pour les élèves finissants au mois de mai, il est difficile d'obtenir une carte de la CCQ, car les cartes partent rapidement dès leur émission en février. Par contre, lorsque des cartes sont restantes, elles sont à nouveau offertes dans le bassin provincial.

Étape 2

ENJEUX · ORIENTATIONS · OBJECTIFS · INDICATEURS · CIBLES

ENJEUX

- Réussite et diplomation
- Recrutement et maintien en poste du personnel enseignant
- Arrimage pédagogique et technique intersite et intrasite
- Prévention des accidents et des incidents lors de l'enseignement et de l'apprentissage
- Développement du Service aux entreprises (SAE)

ORIENTATIONS

- Soutenir l'engagement et la réussite tout au long du programme d'études
- Recruter du personnel d'expérience à temps complet et à temps partiel
- Assurer le développement et la qualité des pratiques pédagogiques et techniques
- Assurer un environnement sain et sécuritaire et développer des habitudes de prévention dans l'exécution des tâches
- Promouvoir les formations offertes par le Service aux entreprises

ENJEU 1 – Réussite et diplomation

ORIENTATION 1 – Soutenir l’engagement et la réussite tout au long du programme d’études

OBJECTIF 1.1 – Maintenir au minimum à 92 % la proportion des élèves qui obtiennent leur DEP, d’ici 2022

INDICATEUR – Taux de diplomation

Historique des trois dernières années			CIBLE d’ici 2022
2015-2016	2016-2017	SITUATION ACTUELLE 2017-2018	Minimum de 92 %
94,08 %	90,85 %	92,86 %	

LIENS AVEC LE PEVR

ENJEU 1 – L’INCLUSION ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Objectif 1 – La diplomation et la qualification

Orientation 1 – S’adapter à la diversité des personnes et des besoins

Orientation 2 – Dépister, soutenir et enrichir pour apprendre et réussir tout au long de la vie

La CSDN a fait de l’inclusion et de la réussite éducative l’enjeu 1 de son Plan d’engagement vers la réussite. Fort des résultats obtenus selon les données statistiques, le CFML désire maintenir un haut taux de réussite éducative chez ses élèves, soit au-delà de 90 %, la cible étant fixée au minimum à 92 %.

En lien avec cet enjeu 1 du PEVR, le CFML prend également en considération l’orientation 1 – *S’adapter à la diversité des personnes et des besoins*. Les différents moyens élaborés vont dans le sens du point 1.2 – *Encourager l’adoption de comportements orientés vers l’effort, la réussite et l’excellence*.

De plus, l’orientation 2 – *Dépister, soutenir et enrichir pour apprendre et réussir tout au long de la vie* fait partie des préoccupations du CFML, particulièrement les points 2.1 – *Intervenir tôt, rapidement et de façon concertée* et 2.2 – *Soutenir l’engagement et la réussite tout au long du parcours éducatif*.

ENJEU 2 – Recrutement et maintien en poste du personnel enseignant

ORIENTATION 2 – Recruter du personnel d’expérience à temps complet et à temps partiel

OBJECTIF 2.1 – Établir une liste de personnes disponibles soit pour le remplacement des départs à la retraite soit pour la suppléance occasionnelle d’ici 2022 et ce, tant à Montréal qu’à Saint-Henri-de-Lévis.

INDICATEUR – Banque de candidats

SITUATION ACTUELLE 2018-2019	CIBLE d’ici 2022
Trois enseignants à Saint-Henri-de-Lévis (dont deux d’entre eux ont manifesté le désir de prendre leur retraite) et deux enseignants à Montréal font des suppléances occasionnelles. Il n’y a pas de candidat pour le remplacement des départs à la retraite.	Recruter deux à trois candidats par site.

LIENS AVEC LE PEVR

ENJEU 1 – L’INCLUSION ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ENJEU 3 – L’ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION DE TOUS

Orientation 1 – S’adapter à la diversité des personnes et des besoins

Cet objectif est en lien avec l’enjeu 1 et l’enjeu 3 du Plan d’engagement vers la réussite, c’est-à-dire L’inclusion et la réussite éducative ainsi que L’engagement et la mobilisation de tous.

En effet, la réussite éducative en formation professionnelle passe obligatoirement par du personnel enseignant compétant et expérimenté, des spécialistes de leur métier. Eux seuls peuvent soutenir adéquatement les élèves dans leurs efforts pour développer les connaissances, les compétences, les attitudes et les aptitudes nécessaires à l’exécution des tâches du métier.

ENJEU 3 – Arrimage pédagogique et technique intersite et intrasite

ORIENTATION 3 – Assurer le développement et la qualité des pratiques pédagogiques et techniques

OBJECTIF 3.1 – Réviser les 18 épreuves de sanction, d’ici 2022.

INDICATEUR – Cartable des épreuves de sanction révisées et relevé de ce qui existe dans la base de données du CFML.

SITUATION ACTUELLE 2018-2019	CIBLE d’ici 2022
<p>Le programme comprend 22 modules. Trois de ces modules comportent une épreuve ministérielle qu’il ne faut pas modifier. L’épreuve de sanction d’un autre module dépend d’un organisme de la construction.</p> <p>Des 18 épreuves restantes, 14 ont été révisées à ce jour. Cependant, des corrections sont parfois à apporter en ce qui a trait à la formulation.</p>	<p>Réviser les modules 18, 20, 21 et 22 du programme d’études DEP 5185 – Montage de lignes électriques.</p>

LIENS AVEC LE PEVR

ENJEU 1 – L’INCLUSION ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ENJEU 2 – DES MILIEUX DE VIE ET D’APPRENTISSAGE INNOVANTS, STIMULANTS ET BIENVEILLANTS

Orientation 5 – Assurer le développement et la qualité des pratiques

Cet objectif est en lien avec l’enjeu 1 du Plan d’engagement vers la réussite : L’inclusion et la réussite éducative. En effet, la réussite des épreuves de sanction de chacun des modules est obligatoire pour obtenir le DEP. Plus l’épreuve de sanction est rédigée clairement, plus l’élève a de chance de performer selon les exigences ministérielles, donc la réussite éducative.

Cet objectif est également en lien avec l’enjeu 2 du Plan d’engagement vers la réussite : Des milieux de vie et d’apprentissage innovants, stimulants et bienveillants. Il rejoint plus particulièrement l’orientation 5 – *Assurer le développement et la qualité des pratiques*. Le point 5.2 – *Assurer la pérennité et la gestion efficace des savoirs* retient l’attention du CFML dans le but d’élaborer des moyens pour maintenir et améliorer la gestion efficace des savoirs.

ENJEU 3 – Arrimage pédagogique et technique intersite et intrasite (suite)

ORIENTATION 3 – Assurer le développement et la qualité des pratiques pédagogiques et techniques

OBJECTIF 3.2 – Créer des exercices sur Moodle et les partager à tous les enseignants, d’ici 2022.

INDICATEUR – Banque d’exercices créés avec Moodle et nombre d’utilisateurs de Moodle.

SITUATION ACTUELLE 2018-2019	CIBLE d’ici 2022
Le CFML utilise peu la plate-forme Moodle pour l’enseignement et l’apprentissage.	Créer des exercices pour les modules 5, 6, 10 et 19. Faire en sorte que 100 % des enseignants utilisent la plateforme Moodle pour l’enseignement et l’apprentissage des élèves.

LIENS AVEC LE PEVR

ENJEU 2 – DES MILIEUX DE VIE ET D’APPRENTISSAGE INNOVANTS, STIMULANTS ET BIENVEILLANTS

Orientation 4 – Offrir des milieux d’apprentissage qui préparent aux exigences d’une société numérique

Orientation 5 – Assurer le développement et la qualité des pratiques

Cet objectif est en lien avec l’enjeu 2 du PEVR : Des milieux de vie et d’apprentissage innovants, stimulants et bienveillants. Il rejoint précisément l’orientation 4 – *Offrir des milieux d’apprentissage qui préparent aux exigences d’une société numérique*. Cet objectif est en lien étroit avec le point 4.1 – *Accroître les compétences numériques des jeunes et des adultes*.

Cet objectif est également en lien avec l’orientation 5 – *Assurer le développement et la qualité des pratiques*. L’aspect ressources numériques du point 5.3 – *Assurer l’accessibilité, la qualité et le développement continu des ressources éducatives et numériques* retient l’attention du CFML.

ENJEU 4 – Prévention des accidents et des incidents lors de l’enseignement et de l’apprentissage

ORIENTATION 4 – Assurer un environnement sain et sécuritaire et développer des habitudes de prévention dans l’exécution des tâches

OBJECTIF 4.1 – Maintenir à moins de 10 le nombre d’incidents et d’accidents dans une année scolaire, d’ici 2022.

INDICATEUR – Registre annuel des incidents et des accidents.

Historique des trois dernières années			CIBLE d’ici 2022
2015-2016	2016-2017	SITUATION ACTUELLE 2017-2018	Moins de 10 incidents et accidents
Moins de 15 incidents Zéro accident	Moins de 15 incidents Zéro accident	Moins de 10 incidents Zéro accident	

LIENS AVEC LE PEVR

ENJEU 2 – DES MILIEUX DE VIE ET D’APPRENTISSAGE INNOVANTS, STIMULANTS ET BIENVEILLANTS

Orientation 3 – Assurer un environnement sain et sécuritaire qui favorise la communication et des relations interpersonnelles enrichissantes.

Cet objectif est directement en lien avec l’enjeu 2 du PEVR : Des milieux de vie et d’apprentissage innovants, stimulants et bienveillants. Il rejoint spécifiquement l’orientation 3 – *Assurer un environnement sain et sécuritaire qui favorise la communication et des relations interpersonnelles enrichissantes.*

Le premier point particulier qui a été retenu est le 3.1 – *Maintenir des milieux de vie sains, sécuritaires et bienveillants* et ceci, en regard de la santé et de la sécurité au travail durant les apprentissages.

Le deuxième point particulier qui a été retenu est le 3.2 – *S’assurer de consigner tous les renseignements nécessaires à l’historique de l’entretien des bâtiments.* À cela, le CFML ajoute le registre d’entretien, de réparation et d’inspection des camions et des équipements.

ENJEU 5 – Développement du Service aux entreprises (SAE)

ORIENTATION 5 – Promouvoir les formations offertes par le SAE

OBJECTIF 5.1 – Maintenir le développement des formations selon les besoins du marché du travail, d’ici 2022.

INDICATEUR – Nombre de formations offertes par le SAE.

Historique des trois dernières années			CIBLE d’ici 2022
2015-2016	2016-2017	SITUATION ACTUELLE 2017-2018	Offrir une quinzaine de formations pour atteindre un minimum de 900 heures.
627 heures de formation	813 heures de formation	Le « Suivi heures – SAE 2017-2018 » montre que 15 formations différentes ont été dispensées à des entreprises pour un total de 1047 heures.	

LIENS AVEC LE PEVR

ENJEU 3 – L’ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION DE TOUS

Orientation 6 – Renforcer le rôle et la place de chacun.

Cet objectif est directement en lien avec l’enjeu 3 du PEVR : L’engagement et la mobilisation de tous. Il rejoint spécifiquement l’orientation 6 – *Renforcer le rôle et la place de chacun*.

L’aspect particulier qui a été retenu du point 6.2 de cette orientation est l’idée de *Développer le partenariat d’affaires*.

Étape 3

TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

Nous tenons sincèrement à remercier tous les acteurs ayant participé à l'élaboration du projet éducatif : élèves, parents, membres du personnel, partenaires et représentants de la communauté. C'est grâce à votre engagement et participation que nous sommes fiers de déposer un projet éducatif concerté qui nous amènera à travailler ensemble pour la réussite de nos élèves.

Tel que stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*, le projet éducatif de l'établissement doit s'harmoniser avec la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. Aussi, le projet éducatif de l'établissement s'échelonne du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022. Il entrera en vigueur dès sa publication.

Étape 4

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

À cette étape, il s'agit de convenir avec l'équipe école des moyens qui seront priorisés pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Des outils de suivi de gestion seront utilisés afin d'observer périodiquement les progrès.

Étape 5

REDDITION DE COMPTES

La reddition de comptes est la dernière étape de la gestion axée sur les résultats. Les directions des établissements ont convenu, avec la commission scolaire, d'évaluer le projet éducatif à chaque année et de produire un rapport annuel finalisé au 30 novembre.

